

**Réunion du Réseau
Économie Sociale et Solidaire92,
Mercredi 17 mars 2021, 9h00 – 10h30
15 communes représentées**

Ce compte-rendu rédigé à partir de notes, a pour objectif de reprendre les principaux échanges ayant eu lieu lors de cette réunion.

Ordre du jour :

Accueil, présentation de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine, par Monsieur **Vincent MARCHAND**, Directeur général de l'AMD 92.

- I. Intervention de Madame **Rita CHRIQUI-MENGEOT**, Adjointe au Maire et Monsieur **Thierry SELLIER**, Adjoint au Maire d'Asnières-sur-Seine et Responsables du Réseau Économie Sociale et Solidaire.
- II. Tour de table pour une présentation des Elus et de leurs délégations.
- III. Échanges sur les thèmes qui pourront être examinés lors des prochaines réunions.

Conclusion

Accueil, présentation de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine, par Monsieur Vincent MARCHAND, Directeur général de l'AMD 92.

Monsieur **Vincent MARCHAND**, Directeur général de l'AMD 92 souhaite la bienvenue à l'ensemble des Elues / Elus à l'occasion de la mise en place de ce réseau Économie Sociale et Solidaire 92.

Il les informe que Monsieur **Jacques KOSSOWSKI**, Président de l'AMD 92 et Maire de Courbevoie, retenu par ailleurs, ne peut assister à cette réunion mais tenait à leur adresser ces quelques mots.

En premier lieu, Monsieur **Jacques KOSSOWSKI** remercie les Elus pour leur participation à cette réunion. Il adresse également ses vifs remerciements à Madame **Rita CHRIQUI-MENGEOT** et à Monsieur **Thierry SELLIER**, tous 2 Adjoints au Maire d'Asnières-sur-Seine, pour avoir proposé de coordonner ce réseau.

Puis, il rappelle que l'économie sociale et solidaire est reconnue par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 comme « *un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine* ». Elle est donc parfaitement ancrée au sein de notre société et répond à une multiplicité de besoins, à travers de nombreuses activités: les ressourceries, les recycleries, les espaces de travail mutualisés...

Réunion du Réseau Économie Sociale et Solidaire92, Mercredi 17 mars 2021, 9h00 – 10h30 15 communes représentées

De plus, elle participe et contribue au développement économique, social et environnemental des collectivités territoriales. L'Économie Sociale et Solidaire est transversale, elle touche à l'environnement, à la mobilité, à l'insertion, au social, à l'associatif... Sources d'innovation, d'emploi, de cohésion sociale et territoriale, c'est un atout majeur pour l'attractivité locale surtout au regard de la situation de la crise actuelle. Il est donc essentiel que les communes puissent soutenir et encourager l'ensemble des démarches qui s'inscrivent dans ce domaine.

Enfin, Monsieur **Jacques KOSSOWSKI** renouvelle ses remerciements à l'attention de toutes et de tous pour leur implication et leur souhait de servir les administrés qui ont un besoin impératif de ce lien social et solidaire.

Présentation de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine (AMD 92)

Monsieur **Vincent MARCHAND** présente l'AMD 92. Il précise qu'elle a été créée en 1989, de la volonté des Maires de se rassembler afin de défendre au mieux l'intérêt des alto-séquanaises et alto-séquanais.

Elle a donc plusieurs missions :

- Être l'interlocutrice des Maires auprès des services publics, des représentants de l'État, des instances et des opérateurs publics et privés.
- Faire le lien avec les services de l'État pour assurer la représentation des maires au sein des commissions départementales, régionales voire nationales. (Appel à candidature aux 36 communes, désignation par le Président)
- Être le relais entre les communes du département, les autres associations départementales, l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité (AMF) ainsi que les différentes institutions publiques et privées.
- Servir de support pour la communication aux élus des sujets liés à l'administration communale.

L'organisation des réseaux d'Elus

Par cette même volonté des Maires de travailler ensemble, ils ont souhaité la mise en place des Réseaux d'Elus pour répondre aux attentes des concitoyens.

En effet, l'objectif de ces réseaux est de permettre aux Maires-Adjoints et aux Conseillers municipaux de mutualiser leurs expériences et leurs actions, pour trouver des réponses à une problématique commune.

18 réseaux ont ainsi été créés : Finances, Petite Enfance, Culture, Sécurité, Numérique...

**Réunion du Réseau
Économie Sociale et Solidaire92,
Mercredi 17 mars 2021, 9h00 – 10h30
15 communes représentées**

I. Intervention de Madame Rita CHRIQUI-MENGEOT, Adjointe au Maire et Monsieur Thierry SELLIER, Adjoint au Maire d'Asnières-sur-Seine et Responsables du Réseau Économie Sociale et Solidaire.

Madame Rita **CHRIQUI-MENGEOT** et Monsieur **Thierry SELLIER** remercient vivement les élus pour leur présence. Ils souhaitent que ce réseau puisse être un lieu d'échanges d'expériences, d'actions et de projets.

Ils proposent un tour de table afin que chacun puisse se présenter et présenter sa délégation. L'objectif est de définir les axes ou les actions, que les Elus pourraient examiner et travailler au sein de ce réseau.

II. Tour de table pour une présentation des Elus et de leurs délégations

Bagneux, Madame **Cyrielle ABECASSIS**, Conseillère municipale déléguée, indique que le mois de l'ESS a été l'occasion de faire des captures vidéo pour présenter les différentes structures de l'ESS, pour leur donner de la visibilité mais aussi de permettre une forme d'inventaire aussi bien sur les structures associatives que municipales. Des interventions ont été menées au sein des collèges afin de faire le lien entre les métiers possibles et les stages de 3^{ème}.

Une étude est en cours pour l'ouverture d'une épicerie solidaire et une recyclerie Fab Lab. En 2021, recrutement d'un chargé de mission.

Bourg-la-Reine, Monsieur **Nicolas HOUERY**, Conseiller municipal délégué, indique que la commune a une banque alimentaire et une épicerie sociale et solidaire. Une réflexion porte sur la mise en place d'une ressourcerie qui serait axée sur le ménage. A l'heure actuelle, la situation épidémique monopolise toutes les actions sur l'aspect « solidarité ».

Bois-Colombes, Madame **Sylvie MARIAUD**, Adjointe au Maire et Conseillère régionale déléguée spéciale à l'Économie sociale et solidaire, est très intéressée par ce réseau. Elle propose lors d'une prochaine réunion de présenter les actions et les plans mis en place dans le cadre de sa délégation régionale

Le réseau pourrait s'accorder sur les sujets à aborder pour élargir et développer le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire comme la « critérisation » des marchés, l'insertion, l'achat solidaire...

**Réunion du Réseau
Économie Sociale et Solidaire92,
Mercredi 17 mars 2021, 9h00 – 10h30
15 communes représentées**

Châtillon, Monsieur **Jean-Pierre FERRE**, Conseiller municipal délégué, travaille sur un projet d'un tiers-lieu, au sein d'un théâtre (utilisé que le week-end) et sur un annuaire dédié à l'ESS. La commune est en lien également avec la Métropole afin d'ouvrir un lieu consacré à l'ESS. Mise en place d'un plan zéro déchet et d'une épicerie solidaire.

Chaville, Madame **Corinne SAVARY**, Conseillère municipale délégué évoque une collaboration en cours, avec 2 associations « l'Épicerie sociale » et « Le Secours Populaire », pour mener des actions communes comme la collecte alimentaire. Une ressourcerie a été mise en place en 2019. Elle permet à un public en insertion de se former et d'accéder à l'emploi. Elle devrait s'agrandir sous peu. Un jardin partagé est également proposé aux habitants de la commune.

Clichy-la-Garenne, Monsieur **Julien BOUCHET**, Conseiller municipal délégué indique qu'une restructuration de l'espace ESS est en cours. Actuellement, il comprend un atelier vélo avec des personnes en réinsertion, une épicerie sociale et solidaire ainsi qu'un café associatif et un projet de création d'une ressourcerie axée sur la Petite Enfance et l'Enfance. Les jardins partagés sont également bien implantés sur le territoire.

Une boutique solidaire « Croix-Rouge » s'est également installée sur la commune. Une réflexion est menée sur d'autres actions à la marge de cette thématique qui restent particulièrement intéressantes: boîte à livre pour permettre de créer des liens. Projet plan zéro déchet

Puteaux, Monsieur **Bernard GAHANSSIA**, Adjoint au Maire, un soutien est apporté aux jeunes pour la recherche de stages, les actions au niveau de l'épicerie sociale se sont intensifiées cette dernière année. Les lieux de coworking sont également en nombre. Une application dédiée à l'ESS est en cours de réflexion. Un dispositif de « Pass Numérique », en collaboration avec la Métropole, afin d'accompagner et de former les personnes à l'informatique est en train d'être mis en place. Création d'un circuit « Puteaux Ballade » dédié à l'ESS

Issy-les-Moulineaux, Madame **Maria GARRIGUES**, Conseillère municipale déléguée, indique qu'un système de partage de livres est proposé aux personnes âgées. Un espace « Café 115 » permet aux personnes défavorisées de bénéficier de collations et d'informations diverses. Les jardins partagés rencontrent également un vif succès. Une épicerie sociale très active se partage entre Issy-les-Moulineaux et Vanves.

**Réunion du Réseau
Économie Sociale et Solidaire92,
Mercredi 17 mars 2021, 9h00 – 10h30
15 communes représentées**

Meudon, Madame **Isabelle SOTTO**, Conseillère municipale déléguée, précise que la commune est très dynamique. En effet, le Maire a souhaité lancer des projets participatifs. Les citoyens sont donc sollicités pour proposer et voter des projets axés sur l'ESS. Les lauréats sont ainsi accompagnés pour la mise en place de ces projets. De nombreuses actions sont menées: Libre fil, Café participatif et Épicerie solidaire, suivi et accompagnement des enfants après l'école. La commune est très à l'écoute de la population afin de répondre à ses besoins.

Un exemple de dispositif mis en œuvre dernièrement en lien avec le développement durable, est le recyclage des masques. Cela servira à la fabrication de règles qui seront distribuées aux élèves de la commune (*Entreprise Plaxtil*).

Au sein de la municipalité, les Elus travaillent en binôme ou en trinôme. Une plateforme dédiée aux Adjoints et Conseillers municipaux de Meudon va prochainement ouvrir, pour permettre à chacun de prendre connaissance des projets en cours.

Montrouge, Monsieur **Jean-Pierre DAVIAUD**, Adjoint au Maire, précise que c'est Madame **Charlotte BAELDE**, Adjointe au Maire et Conseillère régionale, qui a la charge de cette thématique mais que de nombreuses délégations sont concernées par l'ESS, comme le numérique, le développement...

Sèvres, Madame **Muriel COHEN**, Conseillère municipale déléguée, indique que la commune de Sèvres est très dynamique via une épicerie collective, un dépôt de vêtements, des ateliers informatiques avec le Conseil municipal des jeunes dédiés aux personnes âgées, des boîtes à livres, des jardins partagés ainsi que de nombreux projets participatifs. La municipalité a initié des « Clean walk ». Des collectes alimentaires sont organisées 2 fois par an. Il est proposé un espace de coworking, un espace tiers lieu est en cours de réflexion.

Un fort soutien est apporté aux associations qui mènent des actions notamment dans le domaine de l'insertion professionnelle et la solidarité.

Vanves, Monsieur **Erwan MARTIN**, Adjoint au Maire, indique qu'il souhaite donner une identité et une définition de l'ESS adaptée à la commune et dans un esprit d'ouverture, via les autres délégations mais aussi à l'échelle de la commune, de l'EPT GPSO et du Département.

De nombreuses actions sont menées depuis un an, par exemple, un réseau municipal à la solidarité, permettant de venir en aide aux personnes les plus fragilisées. Aujourd'hui, cette initiative est ancrée dans l'organisation. Elle est appelée à perdurer au-delà de la période de crise. Des sujets tels que la participation locale et le lien avec les conseils de quartier mobilisent la commune. Une plateforme participative et collaborative est en cours d'élaboration.

**Réunion du Réseau
Économie Sociale et Solidaire92,
Mercredi 17 mars 2021, 9h00 – 10h30
15 communes représentées**

Sceaux, Madame **Danyla GUY**, Chargée de mission Économie sociale et solidaire, représente Madame **Florence PRESSON**, Adjointe au Maire à la transition et à l'économie sociale et solidaire. Elle précise que la commune compte près de 21 000 habitants et accueille également 8 000 étudiants. La volonté est de travailler avec les établissements de l'enseignement supérieur pour sensibiliser aussi cette population et développer l'entrepreneuriat social.

Un lieu éphémère accueille une extension d'un coworking, une « ruche qui dit oui » et depuis quelques semaines, une ressourcerie destinée principalement aux étudiants. L'AMAP y distribue des paniers-repas.

La commune travaille également sur des projets tutorés qui relèvent de l'ESS avec les étudiants. Une collecte de dons alimentaire et hygiène a été organisée puis répartie sur les 4 résidences étudiantes. Une nouvelle collecte est prévue en mai avec la Croix-Rouge.

Asnières-sur-Seine, Madame **Rita CHRQUI-MENGEOT**, Adjointe au Maire et Monsieur **Thierry SELLIER**, Adjoint au Maire :

CCQ dans 5 quartiers de la ville : bien être des habitants, embellissement du quartier, des parcs, etc... soutien aux familles défavorisées dans la gestion du budget, distribution alimentaire tous les jeudis à des familles repérées par le Pôle Social, depuis la crise sanitaire, plusieurs distributions alimentaire et hygiène sont faites en collaboration avec le Secours Catholique, les Restos du Cœur et les associations de la ville, collectes alimentaires et 2 autres pour les Restos du Cœur, aides aux étudiants. Pour 2021, ouverture d'un lieu dédié aux seniors (apprentissage de l'informatique, lecture, distribution alimentaire plus étendue, etc) Boites à livres dans différents endroits de la ville. Distribution de masques et centre de vaccination. Prêts aux écoliers et collégiens de tablettes fournies par la Région. Jardins partagés.

III. Échanges sur les thèmes qui pourront être examinés lors des prochaines réunions.

Ce tour de table a permis de relever plusieurs thématiques que le Réseau pourrait examiner.

Mais il paraît judicieux de bien appréhender la notion de l'Économie Sociale et Solidaire qui est en pleine mutation au regard de la situation actuelle.

Monsieur **Julien BOUCHET**, Adjoint au Maire de Clichy-la-Garenne propose de communiquer au réseau un support présenté à ces collègues Elus afin qu'ils puissent mieux appréhender ce concept. (*Présentation jointe à ce compte-rendu*).

Réunion du Réseau Économie Sociale et Solidaire92, Mercredi 17 mars 2021, 9h00 – 10h30 15 communes représentées

L'objectif du Réseau est de pouvoir ainsi se positionner sur 2 ou 3 orientations spécifiques pour concrétiser des actions innovantes qui pourraient être déclinées par l'ensemble des communes.

Pour l'instant, il serait donc proposé 3 axes examinés lors de 3 réunions ainsi qu'une présentation des actions régionales.

CONCLUSION :

Madame **Rita CHRQUI-MENGEOT** demande que les membres du réseau échangent leurs coordonnées, si bien sur tout le monde est d'accord. Pour ce faire, **Alexandra WANES** communiquera un courriel à l'ensemble des membres du réseau pour valider les adresses électroniques (en privilégiant le mail « mairie ») et confirmer l'accord de diffusion aux Elus concernés.

Madame **Rita CHRQUI-MENGEOT** et Monsieur **Thierry SELLIER**, renouvellent leurs remerciements aux élus pour leur participation et pour cet échange très intéressant et enrichissant.

Les Elus n'ayant pas pu assister à cette première réunion pourront intervenir lors de la prochaine rencontre.

Madame **Rita CHRQUI-MENGEOT** et Monsieur **Thierry SELLIER**, responsables du réseau Économie Sociale et Solidaire restent à votre écoute.

Courriels :

rchrquimengeot@mairieasnieres.fr

tsellier@mairieasnieres.fr

Rappel : Article 1 de la Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'ESS

L'économie sociale et solidaire : un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

1. Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices
2. Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation [...] des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise
3. Une gestion conforme aux principes suivants :
 - Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement des activités de l'entreprise ;
 - Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.»

**Réunion du Réseau
Économie Sociale et Solidaire92,
Mercredi 17 mars 2021, 9h00 – 10h30
15 communes représentées**

Il pourrait être ajouté également que l'ESS permet aux plus démunis d'accéder à des produits qu'ils ne pourraient pas obtenir autrement. Tous les bénéfices sont réinvestis. Le but n'est pas de faire du chiffre d'affaire gagnant, c'est juste aider les personnes qui ont peu de moyens. Le profit est proscrit.